



# IMPRIMEUR-REPROGRAPHE

## TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

> Gestionnaire de l'atelier de reproduction.

> *Imprimeur*.<sup>1</sup>

> *Conducteur offset*.<sup>1</sup>

## DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI\* :

L'imprimeur - reprographe organise le travail d'impression, effectue le réglage des machines et réalise l'impression des documents.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES\*\* :

- Organisation de la production.
- Préparation de l'impression.
- Programmation des copieurs ou des machines.
- Maintenance du matériel.
- Réception et analyse des maquettes.

## ACTIVITÉS SECONDAIRES :

## COMPÉTENCES REQUISES\*\*\* :

### savoirs

- Notion de base de la maintenance (informatique, électronique, électrotechnique...).
- Réglementation en matière de sécurité.
- Principes de maquettage.
- Principe du flashage.

### savoir-faire

- Respecter des consignes de sécurité.
- Procéder au réglage des différentes machines d'impression et de reproduction.
- Planifier.

### comportements professionnels

- Rigueur.
- Sens du travail en équipe.



## PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Environnement professionnel comportant des nuisances (bruits, odeurs...).

## CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

## PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

## EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Évolutions potentielles vers d'autres emplois

## TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

Conséquences sur les activités et les compétences

- Robotisation avec incidence sur les méthodes de travail.

*\*Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*\*\* Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*\*\*\*Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*